

SCI Michel THOMAS

De: SCI Michel THOMAS <scimt@sfr.fr>
Envoyé: lundi 11 avril 2022 08:55
À: 'Laurent MARTIGNON'
Objet: SCI Michel THOMAS : expertise immobilière - valeur vénale
Pièces jointes: 20211119 - SUN - certificat mesurage et plans 220 Villette - 75019 PARIS.pdf

Bonjour Maître,

Je vous prie de bien vouloir trouver en pièce jointe :

- Certificat de mesurage établi par le Cabinet RANNOU Géomètre-Expert en date du 09 novembre 2021 pour détermination de la valeur vénale du site 220 boulevard de la Villette – 75019 PARIS.

J'attire votre attention sur le fait que le certificat ne mentionne pas les autres biens à inclure dans la valorisation à savoir :

- Appartement Rebuffat (63 m²)
- Local commercial Rebuffat (26 m²)

Cet ensemble immobilier constitue le lot 43 mentionné dans la résiliation du bail à construction joint à mon précédent envoi.

Bien cordialement

Th. THOMAS

SCI Michel THOMAS

De: postmaster@trouvin-avocats.fr
Envoyé: lundi 11 avril 2022 08:55
À: scimt@sfr.fr
Objet: Remis : SCI Michel THOMAS : expertise immobilière - valeur vénale
Pièces jointes: details.txt; Pièce jointe sans titre 00020.txt

Votre message a été remis aux destinataires suivants :

['Laurent MARTIGNON' \(lm@trouvin-avocats.fr\)](mailto:lm@trouvin-avocats.fr)

Objet : SCI Michel THOMAS : expertise immobilière - valeur vénale